

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

La bibliothèque municipale de Saint-Denis

Daniel Keller

sous la direction de
Madeleine Deloule, directrice de la bibliothèque municipale de Saint-Denis

2000

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



814061G



Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

La bibliothèque municipale de Saint-Denis

Daniel Keller

sous la direction de
Madeleine Deloule, directrice de la bibliothèque municipale de Saint-Denis

1999

2000

DCB ST

29

Remerciements

Je tiens à remercier Madame Madeleine Deloule pour tous les conseils qu'elle m'a prodigués.

Je remercie également l'ensemble du personnel de la bibliothèque pour le bon accueil qu'il m'a réservé.

Introduction

Lorsqu'il s'est agi de trouver un établissement d'accueil pour le stage de milieu de scolarité prévu par l'ENSSIB, mon choix s'est porté sur la bibliothèque municipale de Saint-Denis pour diverses raisons. En premier lieu, en tant que futur conservateur territorial de bibliothèque, il me semblait indispensable de me familiariser avec le monde des bibliothèques municipales. Je tenais à me faire l'idée la plus précise possible du fonctionnement d'un tel établissement, en m'intéressant, d'un point de vue professionnel, à tous les aspects concrets du travail effectué par l'ensemble du personnel, aux méthodes mises en oeuvre, au fonctionnement d'une équipe, aux liens complexes et multiples qui unissent des bibliothécaires, des publics, et des partenaires extérieurs.

Par ailleurs, la ville de Saint-Denis m'a paru un choix intéressant : il s'agit d'une commune de taille assez importante (86 500 habitants) pour disposer d'une bibliothèque centrale, de deux annexes et d'un bibliobus. La ville, au passé prestigieux, est insérée dans un maillage urbain très dense, elle regroupe une population hétérogène, avec un important pourcentage de foyers d'origines étrangères diverses. Une forte proportion de jeunes, un tissu économique en pleine restructuration, mais également un taux de chômage élevé sont autant de facteurs que le personnel de la bibliothèque municipale doit prendre en compte.

A la grande diversité des publics s'ajoute une grande richesse des collections : outre les fonds destinés au prêt et les outils de travail courants, la bibliothèque abrite d'importants fonds patrimoniaux, ce qui constitue une originalité dans un environnement urbain réputé "difficile".

Ce rapport a pour objet de présenter la bibliothèque de façon à la fois globale et précise, d'évoquer les différents aspects de son fonctionnement, les problèmes et les perspectives d'avenir qui sont les siens tout en proposant une synthèse de mon travail de stagiaire.

I. Présentation générale.¹

La bibliothèque municipale de Saint-Denis est, classiquement, une bibliothèque en régie municipale directe. Elle dépend administrativement de la direction des affaires culturelles, cette dernière étant en liaison avec le maire-adjoint chargé de l'éducation et de la culture.

La bibliothèque municipale comporte une bibliothèque centrale, deux annexes et un bibliobus.

1. Aperçu historique.

Les origines de la bibliothèque municipale de Saint-Denis remontent à la Révolution française. En effet, c'est en 1790 que les bibliothèques de l'abbaye et des établissements religieux du district nouvellement créé sont centralisées à Saint-Denis, le chef-lieu. Les livres les plus précieux sont rapidement transférés à la Bibliothèque nationale et dans d'autres grandes bibliothèques parisiennes. Mais en 1798, la municipalité réclame "la formation à Franciade [c'est-à-dire Saint-Denis] d'une bibliothèque à prendre dans le dépôt littéraire établi en cette commune". Elle obtient l'autorisation du ministère de l'Intérieur et dès 1799, la bibliothèque est installée dans l'hôtel de ville où elle restera jusqu'en 1925.

Le XIX^e siècle est une période de stagnation pour cette bibliothèque. Le dynamisme vient des "bibliothèques populaires" qui naissent à Saint-Denis à partir de 1866. La bibliothèque municipale ne prend son essor qu'à partir de 1912 grâce à une nouvelle politique en faveur de la lecture publique. En 1925, elle est transférée dans les locaux de l'école de préapprentissage où elle se trouve encore aujourd'hui. A cette époque, le bâtiment hébergeait aussi les archives et le musée de la ville. En 1934, la bibliothèque populaire de la Plaine est rattachée à la municipalité et devient ainsi la première annexe.

Ce n'est que dans les années 1970 que la bibliothèque prend un nouveau départ. A cette époque en effet, la municipalité, souhaitant répondre aux nouveaux besoins du public, entreprend un programme de développement de la lecture publique. Cela se

¹ Cf. annexe n°1.

traduit en premier lieu par l'ouverture d'une seconde annexe en 1971 : l'annexe Romain Rolland. On procède ensuite à un progressif renouvellement des collections de la bibliothèque centrale et de l'annexe de la Plaine. En 1976 est mis en œuvre un plan d'extension et de réaménagement de l'équipement central, l'objectif étant d'attribuer l'ensemble du bâtiment à la bibliothèque. Il faudra attendre 1993 pour voir l'ensemble de ce plan réalisé. Il convient d'autre part de signaler que 1978 a été l'année d'ouverture de la discothèque, dans les caves voûtées de l'ancien Hôtel-Dieu, et que c'est en 1984 qu'un premier bibliobus a été mis en fonctionnement (il a été remplacé par un nouveau véhicule en 1997), dans le but de desservir des populations éloignées de la Centrale et des deux annexes.

2. Le personnel.

Les effectifs permanents de la bibliothèque se montent à 33 personnes, travaillant toutes à temps plein (37h30 par semaine), du mardi au samedi.

La bibliothèque est dirigée par un conservateur territorial en chef, Mme Madeleine Deloule. Elle compte deux autres conservateurs territoriaux. Mme Martine Losno est responsable de la section jeunesse, des annexes et du bibliobus. Mme Marie-Claude Juin est responsable des collections patrimoniales. La bibliothèque compte aussi un bibliothécaire, qui exerce ses fonctions en section adultes. Les autres agents se répartissent en personnel de catégorie B (assistants qualifiés et assistants de conservation) et C (agents qualifiés et agents du patrimoine) ; certains sont contractuels (cf annexe n°1). Il faut en outre mentionner deux vacataires, affectés à l'informatisation, trois emplois-jeunes, recrutés comme animateurs-médiateurs (en section jeunesse) et un jeune effectuant un "service-ville" (affecté à la discothèque).

3. Le budget.

Pour l'année 1999, le budget primitif de la bibliothèque (hors dépenses de personnel) était de près de 1 639 400 francs (dont près de 261 500 francs pour la discothèque et environ un million de francs pour les dépenses documentaires). Le

budget d'investissement était d'environ 140 000 francs (destinés essentiellement à des dépenses de mobilier). Il faut ajouter à cela des subventions de l'ordre de 450 000 francs pour la mise en place d'une salle multimédia (lecteurs de CD-Rom en réseau, plusieurs accès à Internet, etc.).

On notera qu'en 1998, le budget de fonctionnement était sensiblement le même et que la bibliothèque a dépensé environ 1 065 000 de francs pour l'ensemble des acquisitions et des abonnements. Les dépenses pour la reliure et l'équipement des documents ont été de quelque 228 000 francs ; celles pour les animations de 186 000 francs environ. Les dépenses d'investissement étaient de 1 729 000 francs environ (informatisation).

Les recettes ont été de quelque 200 000 francs, l'essentiel correspondant aux droits d'inscription perçus dans l'année. Elles seront sans doute plus faibles pour l'année 1999, du fait de la gratuité du prêt accordée, pour l'ensemble des documents, en mars 1999, aux Dyonisiens et aux personnes étudiant ou travaillant à Saint-Denis. Les autres inscrits doivent payer une somme annuelle de 100 francs.

Le budget 2000 sera le même que celui de 1999. Mais la bibliothèque devrait bénéficier de dotations et de subventions, notamment de la DRAC, pour divers projets.

4. Les locaux : la Centrale, les annexes et le bibliobus.

La Centrale, située au centre-ville, à proximité immédiate de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur et de la basilique, occupe une surface totale de 2330 m², répartie sur 5 niveaux. Au sous-sol se trouve la discothèque (115 m²). Le rez-de-chaussée est occupé par la section jeunesse (190 m²) et la réserve du bibliobus. L'entresol (on parle de la « mezzanine ») est occupé par la section jeunesse (un espace de 40 m² pour les tout-petits), par un ensemble de trois salles d'animation et par des bureaux (ceux des conservateurs et du secrétariat). Le premier étage est celui de la section adultes (375 m²)¹ ; le second étage correspond à la section études (200 m²) : les lecteurs y trouvent, outre des tables et chaises pour le travail et la consultation de documents sur place, des usuels et des dossiers documentaires, une photocopieuse, un poste d'accès à Internet et trois postes de consultation de CD-Rom, ainsi que trois

¹ Cf. plan en annexe n°2.

imprimantes. C'est à cet étage que l'on peut consulter les numéros anciens des périodiques disponibles à la bibliothèque (en règle générale, les périodiques sont conservés deux ans, mais certains le sont moins longtemps, et d'autres indéfiniment), et aussi l'ensemble des collections des magasins. Ces derniers sont répartis sur 4 niveaux, du rez-de-chaussée au 2^e étage. Quant aux services internes, ils sont répartis sur les 5 niveaux.

La disposition des lieux n'est guère satisfaisante, tant pour le personnel que pour les lecteurs. Le problème le plus évident est celui de la répartition des espaces sur autant de niveaux : il faut sans cesse emprunter les escaliers ou l'ascenseur pour se rendre d'une section à l'autre. L'accès aux différents étages des handicapés ou des personnes avec poussettes est difficile (on utilise parfois le monte-charge situé dans les magasins, ce qui n'est pas une solution très satisfaisante). Pour le personnel, cet éclatement ne facilite pas la communication entre les différentes sections. Chacun perd du temps à essayer de localiser et de joindre ses collègues. D'autre part, l'entrée (équipée d'un système anti-vol 3M) est exiguë et ne peut donc être aménagée en véritable espace d'accueil et d'orientation. Faute d'une coordination suffisante entre les sections, le lecteur, surtout s'il n'est pas un grand usager de la bibliothèque, est ainsi parfois quelque peu désorienté. Il faut en outre signaler la relative exigüité de l'ensemble des espaces accessibles au public, qui se fait sentir aux heures d'affluence, notamment en discothèque, en section jeunesse ou en section études. Dans cette dernière, le public des collégiens et des lycéens a tendance à s'approprier l'espace ; indirectement, il fait fuir les adultes.

L'annexe Romain Rolland dispose de 350 m² sur deux niveaux (une section jeunesse, au sous-sol, de 190 m² et une section adultes, au niveau supérieur, de 160 m²). Les lecteurs n'ont pas accès de plain-pied à la bibliothèque : ils doivent, pour l'un et l'autre niveau, emprunter un escalier extérieur (d'où, là encore, des difficultés d'accès pour les poussettes, les personnes âgées, et les handicapés). De plus, ils doivent réemprunter cet escalier pour passer d'un niveau à l'autre, l'escalier intérieur étant réservé au personnel. Par ailleurs, les locaux, construits, on l'a vu, il y a près de trente ans, vieillissent assez mal.

L'annexe de La Plaine est située dans une Maison de quartier. Elle occupe une pièce unique de 80 m² qui regroupe les sections jeunesse et adultes. Cette superficie est manifestement insuffisante, tant pour l'accueil du public que pour un déploiement satisfaisant des collections.

Il faut enfin évoquer le bibliobus. La bibliothèque dispose, on l'a vu, d'un nouveau véhicule depuis octobre 1997. Il présente un aspect extérieur attractif et l'aménagement intérieur a été entièrement conçu selon les souhaits des bibliothécaires : il est très clair et accueillant (deux sas d'entrée conçus pour éviter les déperditions de chaleur, astucieuse disposition des étagères, de la banque de prêt, mise à disposition de banquettes de lectures pour les enfants). Il tourne plusieurs jours par semaine dans les quartiers qui ne sont pas directement desservis par les annexes.

II. Le traitement et le prêt des collections.

1. Présentation des collections.

Les collections représentent un ensemble d'environ 240 000 documents (dont 100 000 documents en magasins). La discothèque (cf. annexe 3) compte quelque 14 000 CD audio (et presque autant de disques vinyles ; mais ces derniers ne sont plus accessibles au public depuis plusieurs années et rien n'a encore été décidé sur leur devenir). Il faut compter aussi plus de 150 cassettes vidéo, quelques dizaines de titres de CD-Rom (consultables, on l'a vu, en salle d'étude et non empruntables) et des documents de diverse nature : livres-cassettes ou partitions, par exemple. Par ailleurs, la bibliothèque est abonnée à environ 280 titres de périodiques (210 pour les adultes, 70 pour les enfants).

Les collections en libre-accès ne présentent pas de particularité notable ; elles sont organisées de façon classique pour une bibliothèque municipale (romans, documentaires, cotés d'après la classification Dewey, bandes dessinées et albums, journaux et magazines, usuels). Depuis peu, les cassettes vidéo (il s'agit de films documentaires ; pour des raisons budgétaires, la bibliothèque n'acquiert pas, du moins pour le moment, de fictions) sont mêlées aux livres selon leur cote.

L'originalité de la bibliothèque vient en fait de ses collections en accès indirect et non empruntables (ces documents sont consultables, nous l'avons vu, dans les deux salles d'étude du 2^e étage). La bibliothèque de Saint-Denis, qui n'est pas classée, est la seule de son département (la Seine-Saint-Denis) à posséder un fonds ancien, héritage, on l'a vu, de l'ancienne abbaye et de divers établissements religieux des environs. Elle conserve par ailleurs un fonds local, qui continue d'être enrichi systématiquement, un certain nombre de fonds spéciaux (périodiques de l'époque de la Commune de Paris, collections liées à l'histoire industrielle et sociale de la ville au XIX^e et au XX^e siècle, etc.) et un important fonds général, qui nécessiterait un important travail de tri et d'évaluation. Ces collections regroupent bien sûr des livres et des périodiques (nombreux titres morts), mais aussi des manuscrits, des brochures, des affiches, des cartes et plans, des photos, des cartes postales, etc. L'essentiel du fonds ancien est regroupé dans une salle du 2^e étage qui servait autrefois de salle de lecture. Les autres collections sont conservées dans les magasins, qui sont équipés de rayonnages mobiles.

2. Les acquisitions.

Jusqu'en 1998, chaque assistant chargé des acquisitions utilisait essentiellement *Livres Hebdo*, et travaillait sur tous les domaines, sans réflexion approfondie et sans véritable concertation avec ses collègues. Mais à la fin de l'année 1998, un groupe de réflexion a été mis en place en vue d'améliorer la situation ; ce travail s'est avéré fructueux, puisque depuis mars 1999, une nouvelle organisation du travail a vu le jour. Chaque personne travaille sur un domaine précis. Désormais, *Livres Hebdo* et la base associée ELECTRE ne sont plus qu'un point de départ : à partir de là, l'assistant, dans une optique de cohérence et de développement rationnel, vérifie ce qui existe déjà dans le fonds, effectue tout un travail critique, et fait des propositions, qui sont discutées lors des réunions de commande ; celles-ci ont lieu environ une fois par mois. Chacun se documente beaucoup (presse écrite, audiovisuelle, etc.), lit le plus grand nombre possible de comptes-rendus, de critiques. Dans sa réflexion, l'assistant intègre les annexes et le bibliobus en évaluant leurs besoins. Le système garde une certaine souplesse, dans la mesure où chacun peut faire des propositions dans un autre domaine que le sien. Par ailleurs, le budget des acquisitions est analytique : chacun dans son domaine dispose de

sa part et la gère comme il l'entend, ce qui a un effet responsabilisant et dynamisant. En section adultes comme en section jeunesse, une personne coordonne l'ensemble financièrement et intellectuellement, et les conservateurs supervisent le tout.

Il y a bien entendu toujours une certaine subjectivité, en particulier pour les romans et la littérature, mais elle ne doit pas être considérée comme une faiblesse, dans un cadre général qui est celui d'un respect de la pluralité et de la diversité : cette subjectivité peut sembler inhérente au travail d'acquisitions. Pour les romans en section adultes, l'équipe s'efforce de trouver un équilibre entre les classiques, les livres de détente et d'évasion (romans policiers, sentimentaux, d'aventure) et des textes plus exigeants (la véritable "création littéraire"). Pour les documentaires, on privilégie certaines divisions et sous-divisions de la classification Dewey. On tient compte par ailleurs des suggestions des lecteurs : on les traite au mieux, selon les budgets et aussi selon leur nature (certaines demandes peuvent être jugées inadaptées pour diverses raisons).

Madeleine Deloule devrait soumettre une charte des acquisitions au bureau municipal à la fin de 1999 ou au début de l'an 2000. Selon elle, il ne faut pas, pour une politique d'acquisitions, faire preuve d'élitisme, mais il est en même temps hors de question de procéder à un nivellement par le bas. Les besoins "courants" des lecteurs — romans policiers, vie pratique, manuels divers, etc. — doivent naturellement être pris en compte, il faut les satisfaire, mais ce n'est pas suffisant : il faut que la bibliothèque, de son côté, impulse une dynamique intellectuelle. D'où la nécessité d'une charte qui explicite et justifie les choix.

En ce qui concerne les périodiques, le budget qui leur est alloué est très restreint, et Mme Deloule est bien consciente des lacunes qu'on peut constater dans la liste des titres auxquels la bibliothèque est abonnée. On notera que dans cet établissement, l'ensemble du personnel est force de proposition pour les abonnements aux périodiques.

Quant à la discothèque, elle ne dispose pas non plus d'un gros budget de fonctionnement. Elle acquiert environ 1200 CD par an. Là encore, si ces acquisitions se font dans le respect de la diversité des genres, des auteurs, des éditeurs, elles suscitent malgré tout des choix inévitables.

3. Les apports de l'informatisation.

La bibliothèque de Saint-Denis n'a commencé à s'informatiser que très tardivement par rapport aux autres bibliothèques municipales, puisqu'il a fallu attendre le changement de direction, en novembre 1996, pour voir le processus s'enclencher. Mme Deloule, à son arrivée, a souhaité donner la priorité à l'informatisation dans ses axes de travail. Pour des raisons administratives, l'opération a dû être lancée très rapidement (elle risquait d'être reportée d'un an). On a procédé à un appel d'offres ouvert et européen. Le marché se composait de 3 lots : acquisition du droit d'usage d'un progiciel de gestion de bibliothèque et de prestations d'accompagnement (lot 1) ; acquisition et livraison de matériels et d'équipements informatiques, de licence d'utilisation du système d'exploitation, et de prestations informatiques (lot 2) ; licence annuelle d'utilisation, de suivi et de maintenance du progiciel, objet du lot 1 (lot 3).

Le service informatique de la mairie a apporté son concours à l'ensemble des opérations. Parmi le personnel de la bibliothèque, quelques personnes, sans qualification particulière en informatique mais intéressées par ces questions, se sont chargées des opérations de mise en place du réseau et assurent actuellement sa maintenance (gestion du serveur, etc.). En ce qui concerne le choix du logiciel de gestion de bibliothèque, le logiciel LORIS avait fait bonne impression mais on a estimé que le système proposé était trop complexe et trop cher et c'est finalement la société OPSYS qui l'a emporté (version 8.20). Il fallait en effet que les agents de la bibliothèque puissent se familiariser au plus vite avec ce nouvel outil de travail, et OPSYS est un système relativement simple à maîtriser. Pour le module de catalogage, la bibliothèque a fait le choix du format UNIMARC complet, afin de pouvoir, le temps venu, informatiser le fonds ancien et les fonds spéciaux.

Une fois le système en place, c'est donc un lourd travail de catalogage en format UNIMARC des collections destinées au prêt qui a pu être entrepris. Parallèlement, la bibliothèque a procédé à un important désherbage des collections en libre-accès, aussi bien en section jeunesse qu'en section adultes et, dans un même mouvement, s'est lancée, comme on l'a déjà évoqué, dans une politique d'acquisitions plus offensive et plus rigoureuse. Dans un premier temps, la bibliothèque récupérait, puis retravaillait les notices de la Bibliographie nationale française ; elle est ensuite passée à celles fournies

par ELECTRE. Pour l'indexation-matières, RAMEAU a été abandonné au profit des vedettes-matières Blanc-Montmayeur, plus adaptées à ce type d'établissement.

La section jeunesse de la Centrale a été la première à achever son informatisation. Dans cette section, les agents ont commencé le catalogage UNIMARC des collections en mars 1998 et c'est précisément le 10 octobre 1998 que le système de prêt informatisé a été inauguré. L'OPAC a remplacé les fichiers traditionnels. L'ancien système du photo-charging, utilisé pour le prêt (relativement répandu dans les bibliothèques municipales il y a 20 ans), et qui était d'un maniement assez lourd, a été abandonné.

En section adultes, j'ai eu l'occasion de suivre de près l'informatisation. A mon arrivée à la bibliothèque le 1^{er} septembre, le prêt fonctionnait encore avec le système du photo-charging et l'OPAC n'était pas disponible : les lecteurs avaient donc recours aux fichiers manuels, qui n'étaient d'ailleurs plus tenus à jour depuis plusieurs mois. Dans le courant du mois d'octobre, les problèmes techniques liés à l'OPAC ont été résolus : on a pu le mettre à la disposition du public, et retirer les fichiers manuels. Le 26 octobre, le prêt informatisé a été inauguré (douchettes et écrans plats). Il est clair qu'il faudra attendre un certain nombre de semaines avant que le système soit bien rodé. A cette date, de nombreux lecteurs n'avaient pas encore leur carte informatique, devenue indispensable pour emprunter un document, bien que dans les semaines précédentes, les agents de la bibliothèque leur aient demandé systématiquement s'ils avaient déjà cette carte afin, si ce n'était pas le cas, de leur en établir une. Depuis, le retard a été en partie rattrapé, mais il y a encore beaucoup d'inscriptions à faire. Par ailleurs, le retour des prêts, quelques semaines après le lancement du nouveau système, nécessite une certaine attention de la part du personnel, puisqu'il s'agit tantôt de documents empruntés avec l'ancien système, tantôt avec le nouveau. En outre, on se heurte parfois à des messages d'erreur générés par le système et qui traduisent des erreurs dans l'exemplarisation ou le catalogage d'un document.

De façon générale, les lecteurs comme les agents de la bibliothèque doivent se familiariser peu à peu avec le nouveau système : les premiers doivent surtout apprendre à utiliser l'OPAC (certains sont autonomes, d'autres font appel au personnel), les seconds doivent apprendre à gérer les éventuels dysfonctionnements constatés lors des

opérations de prêt. Par ailleurs, il est évident que le système ne pourra atteindre sa vitesse de croisière que lorsque suffisamment de documents auront été empruntés et surtout lorsque l'ensemble du réseau des bibliothèques aura été informatisé.

A l'heure actuelle, l'informatisation se poursuit : le bibliobus sera le prochain à franchir le pas (le prêt fonctionnera à l'aide d'un ordinateur portable). Il sera suivi par la discothèque (pour l'instant, une petite moitié des disques sont informatisés), puis par l'annexe de La Plaine qui a été récemment câblée à la Centrale, et enfin par l'annexe Romain Rolland. Pour cette dernière, le câblage n'a pas encore été effectué ; de même, le bâtiment n'est pas encore sécurisé et on ne peut envisager d'y installer du matériel informatique tant que cela ne sera pas fait.

4. Le public et les prêts : quelques chiffres.

La bibliothèque compte environ 10 500 inscrits (6000 adultes et 4500 enfants), toutes sections confondues et sur l'ensemble du réseau, pour une population totale de 86 500 habitants. Si l'on se réfère aux statistiques de la Direction du Livre et de la Lecture, elle est en dessous de la moyenne nationale. Il faut d'ailleurs prendre aussi en compte le fait que certains inscrits ne résident pas à Saint-Denis.

En 1998, le nombre de prêts consentis, pour l'ensemble du réseau, a été de 108 000 en section adultes, de 120 000 en section jeunesse, de 34 000 en discothèque.

La même année, 900 lecteurs ont consulté près de 12 000 documents sur place, en salle d'étude (il s'agit de chiffres cumulés) (cf annexe n°4).

III. La politique d'animations.

Elle est active et diversifiée ; elle a pris de l'ampleur ces trois dernières années.

En premier lieu, la bibliothèque — surtout la section jeunesse — accueille régulièrement de nombreuses collectivités : crèches et haltes-garderies, écoles maternelles et primaires, collèges (mais il y a des difficultés à prérenniser les contacts avec les CDI), centres de loisirs. Elle travaille aussi avec le centre de PMI (Protection maternelle et infantile), avec les clubs-lecture de la ville, avec les enseignants et les associations qui organisent des modules de soutien pour la lecture, avec un groupe

d'alphabétisation. Elle contribue à la formation d'animateurs. Elle prête des livres, mais aussi des diapositives, des vidéos à ces mêmes collectivités. On notera le rôle particulièrement actif joué par l'annexe de la Plaine pour l'ensemble de ces activités.

D'autre part, la bibliothèque met en oeuvre des animations ponctuelles : accueil de conteurs, lectures publiques (organisées parfois en collaboration avec le théâtre Gérard Philipe), ateliers d'écriture, rencontres avec des écrivains. Elle organise des séances de présentation de CD-Rom et d'Internet : ce dernier type de manifestation attire à la bibliothèque des jeunes qui ne sont pas habitués à la fréquenter. Il suscite chez eux un réel intérêt et favorise les échanges entre les générations.

Des expositions sont organisées de temps à autre, notamment à partir du fonds ancien et des collections des magasins. La dernière exposition, portant sur l'éducation des citoyens de 1870 à 1914 et inaugurée à l'occasion des Journées du patrimoine, n'a pas eu le succès escompté en terme de fréquentation. On peut penser que cette manifestation n'a pas bénéficié d'une publicité suffisante. Par ailleurs, elle a été organisée sans travail de partenariat. On peut penser également que le sujet, et la nature de certains documents exposés n'ont pas permis d'attirer un public large. En revanche, l'exposition "Soigner et guérir", organisée en 1997 en partenariat avec le musée d'art et d'histoire et avec les archives municipales, mieux "accompagnée", avait connu un réel succès.

En novembre dernier, une grande manifestation déployée sur deux semaines et intitulée "Eclats de lire", qui avait déjà eu lieu l'an passé, a mobilisé toute une partie du personnel. Elle s'est traduite par l'organisation de rencontres avec des écrivains, de débats sur les librairies indépendantes et sur la bibliothèque, par la mise en place d'ateliers de calligraphie, d'un atelier d'écriture sur Internet, par des lectures (participation de conteurs, de comédiens), par un concert. En termes de participation du public, le succès a été inégal selon les activités mais toute la communication qui a accompagné cette manifestation a sans doute permis de valoriser l'image de la bibliothèque dans la ville et de sensibiliser les élus à la question de la lecture publique. En outre, elle a été l'occasion pour une partie des agents de la bibliothèque de se mobiliser sur un projet commun et de varier ses activités par rapport à un travail strictement bibliothéconomique, souvent répétitif. On notera que Mme Deloule a fait

appel à une attachée de presse pour assurer une bonne communication autour de l'évènement.

IV. Le stage : une analyse du fonctionnement global de la bibliothèque relayée par des travaux concrets.

1. Synthèse des problèmes, perspectives et projets.

La bibliothèque municipale connaît un certain nombre de problèmes qui ont déjà été évoqués plus ou moins directement. Tout d'abord, le budget alloué par la mairie est trop faible pour une ville de cette importance. De façon générale, l'établissement manque de moyens pour assumer ses missions, notamment en matière de personnel (il n'est pas assez nombreux et certains agents sont insuffisamment formés). Un certain nombre d'élus n'accordent pas encore toute l'importance qu'ils devraient à la lecture publique. Il faut rappeler qu'en terme de fréquentation, la bibliothèque reste le premier équipement culturel de la ville ; elle joue un très grand rôle en matière d'éducation, d'intégration sociale, d'épanouissement personnel et culturel. Toutefois, la ville a bien perçu l'importance pour la bibliothèque de s'informatiser et lui a donné les moyens de le faire dans de bonnes conditions. Elle a manifesté de l'intérêt pour le dernier "Eclats de lire".

Par ailleurs, la bibliothèque connaît aussi des difficultés internes. Une partie du personnel fait preuve de désintérêt pour les divers projets mis en oeuvre. D'autre part, certains remettent en cause plus ou moins ouvertement l'encadrement. Il existe aussi des problèmes d'absentéisme et de comportement au sein de l'équipe.

La question des nouveaux horaires a été à l'origine d'un mouvement de grève d'une partie du personnel le 18 septembre dernier. Il s'agissait pour la bibliothèque de fermer ses portes le samedi à 18h au lieu de 16h30, afin de permettre aux Dyonisiens de profiter davantage de leur bibliothèque (la section adultes de la Centrale n'est ouverte que 30 heures par semaine). Il y avait eu de nombreuses réunions de concertation au préalable sur ce sujet, tant en interne qu'avec la mairie, et le principe d'élargissement des horaires semblait acquis. Il semble que cette grève ait été le résultat d'une exploitation syndicale d'un mouvement de mécontentement réel d'une partie du personnel. Toujours

est-il que l'élargissement de l'ouverture le samedi après-midi, qui devait prendre effet à la fin de cette année, a été reporté à une date non encore fixée.

On perçoit pourtant une véritable dynamique au sein de l'établissement, particulièrement en section jeunesse. De nombreuses idées visant à l'amélioration du travail se font jour, et la bibliothèque est porteuse d'un grand nombre de projets.

Il s'agit d'abord de poursuivre et d'achever l'informatisation des collections en libre-accès (ce devrait être chose faite fin 2000). Mme Deloule n'a pas encore arrêté de décision quant à l'informatisation du fonds ancien et des collections des magasins. En tout état de cause, l'informatisation devrait permettre au personnel de passer moins de temps à des tâches répétitives afin de se consacrer à des activités variées et plus stimulantes. Selon Mme Deloule, il importe en particulier que l'ensemble de l'équipe consacre un maximum de temps au service public : prêt, renseignements, conseils aux lecteurs, aide à la recherche documentaire, initiation aux nouvelles technologies de l'information, au multimédia. Au-delà, il faut réfléchir à une politique de services, mais aussi d'animations plus active, plus diversifiée et plus offensive. Mme Deloule souhaite que la bibliothèque aille davantage à la rencontre des publics, qu'elle conquière de nouvelles catégories de la population en "sortant de ses murs". Ceci ne pourra se faire qu'en développant une politique active de partenariat.

Par ailleurs, comme on l'a déjà évoqué, un espace multimédia devrait bientôt voir le jour dans une des salles d'animation. Le conseil régional a accordé, pour cette opération, une subvention de près de 100 000 francs.

A plus long terme, c'est-à-dire après les prochaines élections municipales, la commune pourrait envisager de développer les annexes existantes et d'en créer d'autres, afin de pallier les insuffisances dans certains quartiers (le bibliobus ne peut pas tout résoudre). Il est aussi question de construire une nouvelle médiathèque ; le maire, M. Patrick Braouezec, souhaite que ce projet soit pensé dans le cadre de la toute nouvelle Communauté de Communes d'Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, Pierrefitte, Saint-Denis et Villetaneuse (la première réunion du Conseil de Communauté a eu lieu le 18 novembre). Pour l'instant, même si rien de concret n'a été entrepris, cette possible future médiathèque est présente dans tous les esprits.

2. Participation à la vie de la bibliothèque et activités diverses.

Pour Mme Deloule, un conservateur, dans une bibliothèque municipale, se doit de garder un contact régulier avec le public. C'est pour lui un moyen de connaître directement ses attentes et ses besoins ; c'est aussi un moyen d'observer son comportement. Cela permet par ailleurs de voir comment le personnel s'organise, quelles sont les éventuelles difficultés qu'il rencontre. Mme Deloule m'a donc incité à réserver une partie de mon emploi de temps hebdomadaire à travailler en service public. J'ai ainsi, pendant toute la durée de ce stage, effectué des périodes régulières de prêt et d'assistance au public en section adultes, qui se sont avérées être fort instructives. J'ai effectué du prêt avec l'ancien système (le photo-charging) et, dans le dernier mois, avec le nouveau système informatisé. La banque de prêt est un endroit privilégié pour recueillir les impressions des lecteurs, tenir compte de leurs remarques et de leurs suggestions mais aussi les informer sur le fonctionnement du prêt ou de la bibliothèque en général, et sur les services, activités et animations qu'elle propose. J'ai initié ou aidé bon nombre de personnes à la recherche sur l'OPAC, j'ai guidé et conseillé des lecteurs qui avaient des exigences et des besoins très différents. Du point de vue interne, la banque de prêt est le lieu qui permet de voir concrètement comment est perçue la politique d'acquisitions ; le travail qu'on y effectue est ainsi une aide précieuse à la réflexion du bibliothécaire.

J'ai aussi assuré des périodes de service public en section études : accueil et conseils, aide bibliographique, voire aide aux devoirs pour certains adolescents, mais aussi recherche d'informations sur Internet pour le compte des lecteurs ou initiation à cette recherche, aide à la navigation sur les CD-Rom proposés par la bibliothèque.

J'ai par ailleurs visité l'annexe Romain Rolland et celle de la Plaine ; j'ai accompagné le bibliobus dans une de ses tournées. A chaque fois, j'ai pu constater l'importance des relations de proximité entre les agents et le public, notamment les enfants. On mesure bien, dans ces petites structures, toute l'importance du rôle de la bibliothèque municipale dans le maintien d'une certaine forme de lien social et culturel.

Au cours de ces douze semaines de stage, j'ai participé à de nombreuses réunions, qui ont été autant de moments privilégiés pour analyser et comprendre les rouages du fonctionnement de la bibliothèque : réunions générales, réunions dites de cadres, réunions d'acquisitions, dites "de commandes", aussi bien en section adultes qu'en section jeunesse, sans oublier une réunion de crise lors de la grève du 18 septembre. Alors que dans certaines d'entre elles, il était question de sujets variés, d'autres portaient sur des points précis : par exemple, sur l'organisation des "Eclats de lire".

J'ai aussi profité de ce stage pour avoir des entretiens ou des discussions plus informelles avec tous les responsables de la bibliothèque, ainsi qu'avec un certain nombre d'agents, ce qui m'a permis de me faire une idée précise de l'organisation du travail, des problèmes rencontrés, des attentes de certains ou des projets en cours. J'ai suivi de près les activités de certains membres du personnel, notamment en section études. Dans cette dernière, au début de mon stage, j'ai pu assister à la mise en place progressive de l'exposition sur l'éducation des citoyens de 1870 à 1914 (travail intellectuel préparatoire, mise en vitrine des documents, avec tous les choix que cela implique).

En section jeunesse, j'ai assisté à l'accueil de groupes d'enfants, ainsi qu'à une séance de lecture pour un groupe d'un centre de loisirs. J'ai aussi assisté à un certain nombre de rencontres et de débats organisés dans le cadre des "Eclats de lire".

J'ai par ailleurs effectué des recherches ponctuelles dans le fonds ancien afin de répondre, par des courriers appropriés, aux demandes des chercheurs.

J'ai en outre rencontré un certain nombre de responsables culturels extérieurs à la bibliothèque, dans le cadre de mon travail d'étude sur la valorisation des fonds patrimoniaux. Ils m'ont donné leur point de vue sur l'établissement et j'ai pu ainsi me faire une idée plus précise de sa place dans la vie culturelle locale.

Conclusion

Ce rapport est naturellement bien trop bref pour rendre compte de tous les aspects de la vie de cet établissement. Mais rappelons qu'il s'agissait ici de présenter ce dernier ainsi que mes activités de stagiaire (en dehors du temps consacré à mon mémoire d'étude) de façon synthétique. J'ai eu en fait la chance d'être intégré dans l'équipe de Mme Deloule à une période particulièrement riche dans la vie de cette bibliothèque : informatisation en cours, préparation d'une exposition, organisation d'une manifestation culturelle d'envergure, mais aussi crise révélatrice de tensions et de problèmes parfois anciens au sein du personnel, sans oublier, en toile de fond, tous les projets d'extension, de nouvelles animations, et de nouveaux services. En tout état de cause, la bibliothèque connaît depuis quelques années un regain de vitalité qui lui permet de rattraper peu à peu le retard qu'elle avait accumulé auparavant.

D'un point de vue personnel, ce stage m'a permis de bien appréhender le fonctionnement et l'organisation d'une bibliothèque municipale et de prendre la mesure concrète du travail qu'on y effectue, dans toute sa diversité.

Eléments de bibliographie

BOURNON (Fernand), *La bibliothèque de l'Hôtel de ville de Saint-Denis*, Saint-Denis, v. 1890.

JOLLY (Claude), *Les collections imprimées de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis sous l'Ancien Régime*, Paris, Genève : Droz, 1987.

JUIN (Marie-Claude) et SOUCHEYRE (Monique), "La bibliothèque municipale de Saint-Denis", dans *Patrimoine des bibliothèques de France : un guide des régions*, Paris, 1995, vol. I : Ile-de-France.

MICHELIN (Monique), "De la Fureur de lire au Temps des Livres : la fête du livre et de la lecture, une identité multiple", dans *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, n° 4, p. 8-12.

SIMON (Nicole), *Histoire d'une bibliothèque : Saint-Denis*, 1977 (recueil dactylographié).

Annexes

Annexe n° 1 : Rapport annuel 1998 des bibliothèques municipales pour Saint-Denis (4 p.).

Annexe n° 2 : Plan de la section adultes de la bibliothèque centrale (1 p.).

Annexe n° 3 : Statistiques Discothèque 1997 : Collections ; Acquisitions ; Emprunteurs et prêt (3 p.).

Annexe n° 4 : Statistiques salle d'étude 1998 (1 p.).

Annexe n°1.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
4 PLACE DE LA LEGION D'HONNEUR
93200 ST DENIS
90806 hab. Code: 2 93 066

Corriger ces éléments en fonction de la situation à la date de retour du questionnaire

RAPPORT ANNUEL 1998

DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Direction
du livre et
de la lecture

27, avenue de l'Opéra
75001 Paris

Téléphone 01 40 15 74 85

du Responsable : *DELOUE Rodolphe*
du Responsable : *Conservateur territorial chef*
one : *01.49.33.92.40*
sie : *01.42.43.19.75*

git d'une bibliothèque intercommunale,
de préciser la liste des communes participantes :

Bibliothèque en régie municipale directe : ☒
Bibliothèque en régie intercommunale directe : ☐
Bibliothèque en régie déléguée par la commune à une association : ☐
(cocher la case correspondante)

ÉLÉMENTS FINANCIERS (cf. notice explicative)

DÉPENSES PROPRES A LA BIBLIOTHÈQUE (en francs, sans les centimes)

le personnel (avec charges sociales)	6945 301	1
acquisition de tous les documents et abonnements (y compris sur crédits du CNL)	1 064 652	2
la reliure et l'équipement des documents	228 168	3
les animations	185 751	4
titissements (hors documents) : construction, équipement, informatisation	1 728 897	5

RECETTES PROPRES A LA BIBLIOTHÈQUE (en francs, sans les centimes)

tant total des droits d'inscription perçus dans l'année	178 037	6
es recettes (à l'exclusion des subventions)	21 760	7
TOTAL (6 + 7)	199 797	8

LOCAUX ET VÉHICULES

	CENTRALE	A	ANNEXES	B	TOTAL	C
ace dans œuvre (services publics et intérieurs confondus) en m²	2330		497		2827	9
mbre de bâtiments	1		2		3	10
mbre de places assises pour la consultation	NC		NC		NC	11

BIBLIOBUS

mbre total de bibliobus possédés par la bibliothèque	1	12
nombre de bibliobus faisant du prêt direct au public	1	13

3 - COLLECTIONS (cf. notice explicative)

NOMBRE DE DOCUMENTS (en nombre d'unités) APPARTENANT A LA BIBLIOTHÈQUE AU 31/12/1998

IMPRIMÉS (LIVRES ET PÉRIODIQUES)			
	ADULTES	ENFANTS	TOTAL
	A	B	C
Nombre d'imprimés en libre accès pour le prêt	NC	NC	NC
Nombre d'imprimés en libre accès réservés à la consultation sur place	NC	NC	NC
Nombre total d'imprimés en libre accès	NC	NC	NC
Nombre d'imprimés non patrimoniaux en magasin	NC	NC	NC
Nombre d'imprimés patrimoniaux	NC	0	NC
Nombre total d'imprimés en magasin	NC	NC	NC
TOTAL (16 + 19)	NC	NC	NC
Nombre de titres de périodiques conservés (titres morts ou courants)			684

PHONOGRAMMES		
Nombre de phonogrammes musicaux	13 897	22
Nombre de livres-cassettes et de textes enregistrés	152	23
TOTAL (22 + 23)	14 049	24

VIDÉOGRAMMES*		
Nombre de cassettes vidéo réservées à la communication sur place	0	
Nombre de cassettes vidéo réservées au prêt	149	
TOTAL (25 + 26)	149	

*y compris CD Vi

AUTRES DOCUMENTS			
Nombre d'estampes, affiches, photos, cartes postales	NC	28	
Nombre de méthodes de langues	48	29	
Nombre de cartes et plans	NC	30	
Nombre de logiciels et de cédéroms*		30	
Nombre de partitions		17	
Autres		0	

*à disposition du pu

4 - ACQUISITIONS ET ÉLIMINATIONS DE L'ANNÉE

LIVRES			PHONOGRAMMES	VIDÉOGRAMMES	AUTRES (sauf périodiques)
ADULTES	ENFANTS	TOTAL (A+B)	D	E	F
A	B	C			
5789	5707	11 496	1720	149	32
5685	5594	11 279	1627	149	32
NC	NC	NC	27	0	0

PÉRIODIQUES (cf. notice explicative)		
Nombre d'abonnements en cours (payants et gratuits) pour adultes		209
Nombre d'abonnements en cours (payants et gratuits) pour enfants		70
Nombre total d'abonnements en cours (37 + 38)		279

DÉPENSES D'ACQUISITION (en francs, sans les centimes)						
LIVRES			PHONOGRAMMES	VIDÉOGRAMMES	ABONNEMENTS	AUTRES DOCUMENTS
ADULTES	ENFANTS	TOTAL (A+B)	D	E	F	G
A	B	C				
423 642	243 100	666 742	201 884	21 927	113 420	55 079
Dépenses totales (C + D + E + F + G) d'acquisition pour tous les documents						1 066 652

NOMBRE D'INSCRITS

NOMBRE D'INSCRITS AYANT EFFECTUÉ AU MOINS UN EMPRUNT DANS L'ANNÉE :

Adultes	6107	42
Enfants (moins de 14 ans)	4591	43
TOTAL (42 + 43)	10698	44
Précisez combien d'entre eux résident dans la commune (ou dans les communes du groupement si la bibliothèque est intercommunale)	NC.	45

NOMBRE D'INSCRITS AYANT EMPRUNTÉ DES :

	IMPRIMÉS A	PHONOGRAMMES B	VIDÉOGRAMMES C	
Adultes	4461	1646	NC.	46
Enfants (moins de 14 ans)	4591	NC.	NC.	47
TOTAL	9052	1646	NC.	48

PRÊTS, COMMUNICATIONS ET DÉPÔTS EFFECTUÉS DANS L'ANNÉE (cf. notice explicative)

PRÊT AUX USAGERS INDIVIDUELS ET COMMUNICATION SUR PLACE

	IMPRIMÉS (livres et périodiques)					
	ADULTES A	ENFANTS B	TOTAL (A + B) C	PHONOGRAMMES D	VIDÉOGRAMMES E	
Nombre de prêts	107807	119677	227484	34163	NC.	49
Nombre de communications sur place*	11931	0	11931	0	0	50
	ESTAMPES AFFICHES PHOTOS, ETC A	MÉTHODES DE LANGUES B	CARTES ET PLANS C	LOGICIELS ET DISQUES OPTIQUES D	PARTITIONS E	
Nombre de prêts	0	NC.	0	0	NC.	51
Nombre de communications sur place*	NC.	0	0	674	0	52
TOTAL de PRÊTS (49C, D, E + 51 A à E)					261467	53

Documents en magasin

DÉPÔTS DANS LES COLLECTIVITÉS

(cf. notice explicative)

Nombre d'établissements desservis	NC	54
Nombre de documents déposés	3526	55

La bibliothèque est-elle desservie par la B.D.P. ?

Envoyez-vous des statistiques à la B.D.P. ?

PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES

(à l'exclusion des transactions à l'intérieur du réseau de la BDP)

Nombre de documents fournis	1	56
Nombre de documents reçus	0	57

OUI ☐ NON ☒ 58

OUI ☐ NON ☒ 59

OUVERTURE A TOUS LES PUBLICS (hors accueil de publics spécifiques et de classes, cf. notice explicative)

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

Nombre d'ouvertures hebdomadaires (cocher)	L ☐ Ma ☒ Me ☒ J ☒ V ☒ S ☒ D ☐	60
Nombre d'heures d'ouverture par semaine	30	61
Nombre de jours effectifs d'ouverture dans l'année	234	62

3 - EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 1998 (cf. notice explicative)

NOMBRE DE PERSONNES		A	NOMBRE D'EMPLOIS EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN	B	NOMBRE DE PERSONNES AYANT SUIVI UNE FORMATION DANS L'ANNÉE	C
Conservateurs d'Etat		0	0	0	6	
Conservateurs territoriaux		3	3	3	6	
Bibliothécaires		1	1	0	6	
Assistants qualifiés de conservation		7	6,8	7	6	
Assistants de conservation		0	0	0	6	
Inspecteurs de surveillance et de magasinage		0	0	0	6	
Agents qualifiés du patrimoine		7	7	7	6	
Agents du patrimoine		6	6	8	7	
Personnel d'autres filières	catégorie A	0	0	0	7	
(administrative, technique, sociale...)	catégorie B	1	1	1	7	
	catégorie C	3	2,9	2	7	
Contractuels (cf. notice explicative)		9	9	9	7	
C.E.S., C.E.C., vacataires, auxiliaires		2	1,6	0	7	
Bénévoles qualifiés		0		0	7	
Bénévoles non formés		0			7	
TOTAL		39	38,3	35	78	

4 - FORMATIONS ASSURÉES PAR LA BIBLIOTHÈQUE EN 1998

FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALE ET CONTINUE

Nombre de journées consacrées à l'accueil des stagiaires	40	79	Nbre de stagiaires accueillis	1	8
Nombre d'heures de cours assurées à l'extérieur (ENSSIB, IFB, CRF, ABF...) par le personnel de la bibliothèque				5	8

FORMATIONS ORGANISÉES PAR LA BIBLIOTHÈQUE

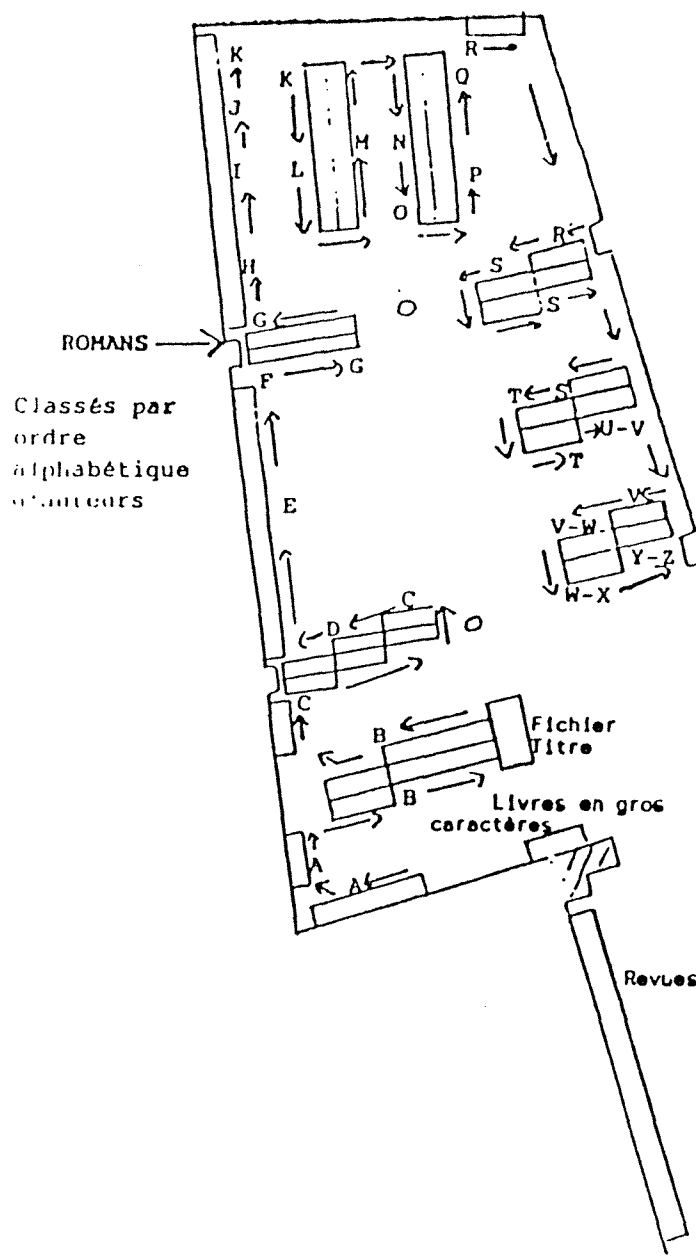
Nombre de journées consacrées à la formation bibliothéconomique de partenaires (responsables de dépôts, BCD...)	0	8
Nombre de participants	0	8
Nombre de journées d'étude, de rencontres professionnelles organisées par la bibliothèque	0	8
Nombre de participants	0	8

5 - INFORMATIQUE ET INTERNET

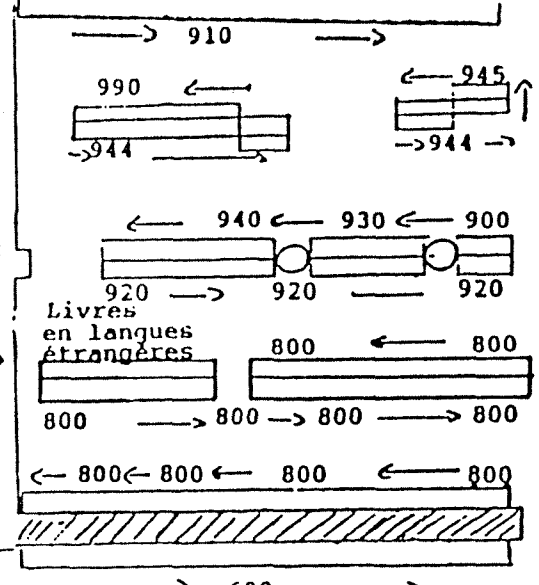
a bibliothèque est-elle équipée d'un logiciel de gestion de bibliothèque ?	informatisation en cours	OUI ☒ NON ☐	8
a bibliothèque offre-t-elle au public un accès à l'internet ?		OUI ☒ NON ☐	8

Cachet et signature :

vous vous remercions de bien vouloir retourner ce questionnaire selon le circuit indiqué dans la notice explicative.



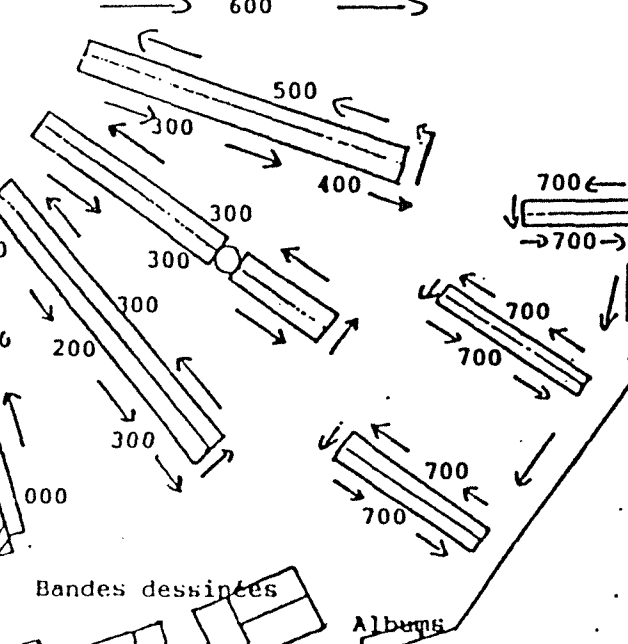
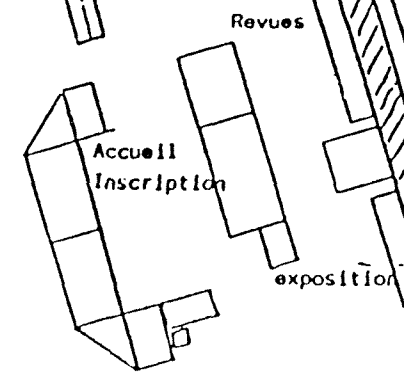
Deux Salles de
LIVRES-DOCUMENTAIRES
classés par Sujets



- 800 - Littérature
- 920 - Biographie
- 900 Histoire
- 930 à 990
- 910 - Géographie-Tourisme
- Livres en langues étrangères
- 000 - Généralités
- 100 - Philosophie Psychologie
- 200 - Religion
- 300 - Sciences-Sociales
- Politique
- Economie
- Droit
- Education
- Coutumes
- 400 - Langage
- 500 - Sciences
- 600 - Médecine Techniques
- Vie pratique
- 700 - Arts
- Sports
- Loisirs
- Bandes dessinées
- Albums

Annexe n°2

ENTREE



→ → →
Sens du classement

Statistiques Discothèque - 1997 -

"COLLECTIONS"

Année	1994	1995	1996	1997
Collection Phonogrammes (TOTAL)	22 701	23 985	11 051	12 430
Disques Compacts	6 898	8 136	9 386	10 716
Cassettes	1 520	1 580	1 665	1 714
Microsillons	14 283	14 269	(En réserve) 14 158	
Par genres (Tous supports confondus)				
Classique	5822 25,65 %	6 000 25,01 %	2 262 20,47 %	2 491 20,04 %
Pop - Rock	5 140 22,64 %	5 382 22,43 %	2 467 22,32 %	2 747 22,10 %
Chanson	3 280 14,45 %	3 498 14,58 %	1 536 13,90 %	1 740 14 %
Jazz - Blues	2 742 12,08 %	2 891 12,05 %	1 305 11,81 %	1 522 12,24 %
Rhythm'n'blues / Funk	833 3,67 %	909 3,79 %	619 5,60 %	656 5,28%
Ethno - Reggae	1 385 6,10 %	1 565 6,52 %	1 088 9,85 %	1 286 10,35 %
Enfants	1 241 5,47 %	1 329 5,56 %	709 6,42 %	810 6,52 %
Films	449 1,98 %	535 2,23 %	387 3,50 %	442 3,55 %
Ambiance	510 2,25 %	540 2,24 %	275 2,49 %	303 2,44 %
Divers	1 299 5,72 %	1 336 5,59 %	403 3,65 %	433 3,48%

Statistiques Discothèque - 1997 -

ACQUISITIONS

Année	1994	1995	1996	1997
Acquisitions : TOTAL	1 043	1 314	1 343	1 396
Cassettes	109	76	93	56
Disques Compacts	934	1 238	1 250	1 340
Par Genre	Compacts	Cassettes	T O T A L	
Classique	226	5	231	
Pop / Rock	273	8	281	
Chanson	197	12	209	
Jazz / Blues	215	2	217	
R'n'Blues / Funk	39	-	39	
Ethno / Reggae	196	4	200	
Enfants	85	19	104	
Films	54	1	55	
Ambiance	25	4	29	
Divers	30	1	31	
Périodiques reçus :	7	7	7	6
Hors d'usage :				
TOTAL	267	30	119	17
Microsillons	250	14	111	-
Cassettes	16	16	8	7
Compacts	1	0	0	10
Nombre d'heures d'ouverture	24 H 30	24 H 30	24 H 30	24 H 30
Par semaine				

Statistiques Discothèque - 1997 -

EMPRUNTEURS ET PRET

Année	1994	1995	1996	1997
Emprunteurs Inscrits :	1 769 (+ 10,21 %)	1 640 (- 7,29 %)	1 642 (+ 0,12 %)	1 243 (- 24,29 %)
Documents prêtés :				
Microsillons	1 217 (-54,72 %)	636 (-47,74 %)	448 (-29,55 %)	-
Cassettes	4 510 (-14,5 %)	3 122 (-30,77 %)	2 445 (-21,68 %)	1 927 (- 21,18 %)
1er janvier au 31 juillet : Prêt CD à l'unité	--	--	16 779	
1er août au 31 décembre : Prêt CD par titre	--	--	10 590	
Compacts TOTAL	28 051 (-0,9 %)	27 464 (-2,09 %)	27 369 (-0,34 %)	26 232 (- 1 137) (- 4,15 %)
TOTAL	33 778 (-6,87 %)	31 222 (-7,56 %)	30 262 (-3,07 %)	28 159 (- 2 103) (- 6,94 %)
Nombre d'emprunteurs	10 711 (-0,88 %)	9658 (-9,83 %)	9514 (-1,49 %)	9 143 (- 371) (- 3,89 %)
Nombre de jours d'ouverture	194	183	192	195

STATISTIQUES SALLE D'ETUDE 38.

	COMMUNICATION SUR PLACE				CONSULTATION CDROM	
	du mois		cumul		du mois	cumul
	lecteurs	volumes	lecteurs	volumes		
janvier	134	2 370	134	2 370	68	68
février	99	562	233	2 932	69	137
mars	102	900	335	3 832	75	212
avril	73	1 669	408	5 501	55	267
mai	90	1 385	498	6 886	29	296
juin	47	1 015	545	7 901	23	319
juillet	22	290	567	8 191	9	328
août	24	302	591	8 493	11	339
septembre	48	585	639	9 078	66	405
octobre	51	1 229	690	10 307	102	507
novembre	72	1668	795	11 119	70	577
décembre	105	812	900	11 931	97	674

Annexe n°4

Table des matières

Remerciements	p. 1
Introduction	p. 2
 I. Présentation générale	 p. 3
1. Aperçu historique	p. 3
2. Le personnel	p. 4
3. Le budget	p. 4
4. Les locaux : la Centrale, les annexes et le bibliobus	p. 5
 II. Le traitement et le prêt des collections	 p. 7
1. Présentation des collections	p. 7
2. Les acquisitions	p. 8
3. Les apports de l'informatisation	p. 10
4. Le public et les prêts : quelques chiffres	p. 12
 III. La politique d'animations	 p. 12
 IV. Le stage : une analyse du fonctionnement global de la bibliothèque relayée par des travaux concrets	 p. 14
1. Synthèse des problèmes, perspectives et projets	p. 14
2. Participation à la vie de la bibliothèque et activités diverses	p. 16
 Conclusion	 p. 18
Eléments de bibliographie	p. 19
Annexes	p. 20
Table des matières	p. 30

